

**Jacques Arcadelt,
musicien namurois
(1507-1568)**

par Paul MORET

Note d'introduction.

Il n'est pas rare, dans le domaine de la musicologie, de rencontrer un compositeur dont la biographie est pratiquement inconnue, mais fort heureusement les oeuvres bien conservées; ou encore a contrario, un personnage parfaitement identifié dont l'oeuvre entier a disparu. Heureusement, la très grande majorité des cas oscille entre ces deux extrêmes. Le compositeur Jacques Arcadelt appartient à la première catégorie, avec quelques 3 messes, 20 motets, 120 chansons françaises et 200 madrigaux italiens dont le succès se maintint longtemps après sa mort, survenue en 1568. En revanche, on ignore toujours les origines de ce «Niederländer», un des maîtres du madrigal italien avec ses aînés, Costanzo Festa et Philippe Verdelot¹.

Les recherches de Monsieur Moret dans les archives namuroises permettent aujourd'hui de combler cette lacune. Déjà en 1983, il me faisait part d'une hypothèse des plus séduisantes basée sur la toponymie, en l'occurrence la forêt d'Arches et le hameau d'Elte (aujourd'hui Haltinne) du domaine de l'Abbaye de Grandpré, aujourd'hui appelé «La Pologne». Deux ans plus tard, il avait enrichi le sujet par des recherches sur la famille Arcadelt. Aujourd'hui, tout prend forme à l'occasion de la rédaction d'un grand projet qui tient fort à coeur Monsieur Moret, une *Histoire de la Musique et des musiciens du Pays de Namur* dont on espère pour bientôt la sortie du premier des dix volumes prévus.

Nous rassemblons ici ces trois informations de façon à suivre de près le cheminement de ces trouvailles.

Jacques Archadelt ou Arcadelt - entre autres hypothèses - a été dit ou supposé Liégeois parce qu'il a reçu des bénéfices dans deux collégiales de Liège, Saint-Pierre et Saint-Barthélemy. Or, il suffisait pour cela d'être né dans le *diocèse* de Liège, au XVI^e siècle encore, beaucoup plus vaste que la *principauté*². C'est ainsi que le comté de Namur et d'autres états politiquement indépendants (les duchés de Limbourg et de Luxembourg par exemple) dépendaient, sur le plan spirituel, de l'évêque de Liège³.

Un personnage natif de ces régions pouvait donc recevoir un bénéfice ecclésiastique liégeois, pour autant, bien entendu, qu'il remplisse les conditions voulues par ailleurs.

Or, il existait au XVI^e siècle dans le «ban d'Andenne», précisément à Sclayn, dans le comté de Namur, une famille *d'Archa d'elt*. Rien n'indique que le musicien appartienne à cette famille. Toutefois, l'étude patronymique, toponymique et l'apport du dialecte nous apporte des éléments d'information.

A cette époque, il existait encore au sud-est de Namur, entre la rive droite de la Meuse et, au sud, la vallée du Bocq, une immense forêt appelée *la forêt d'Arche*. Sur sa lisière, de nombreux endroits ont été essartés, défrichés; des villages se sont créés tels Mont (Godinne), Dave, Haltinne, etc. Leur développement n'a pas pour autant supprimé l'essartage, ce qui fait que, naguère encore, les habitants de ces lieux disaient: «Je suis de Dave» (en wallon: *Dji sos d'Dauve*), mais aussi *Dji sos d'Arch' à Dauve* s'ils habitaient en bordure du bois. Ceux de Haltinne disaient: *Dji sos d'Arch à d'Helt*. *Elt* ou *Helt* était une des anciennes graphies de Haltinne. Elle subsiste encore dans la langue wallonne: *Helt* ou *Heltem'*.

La proximité entre Haltinne, Andenne et Sclayn, où les *Archa d'elt* étaient *moliniers* au XVI^e siècle laisse supposer avec quelque raison que la famille du musicien Jacques Archadelt (ou Arcadelt ou Arcadet) en provient.

José QUITIN

Paul MORET (1983)

* * *

Notes complémentaires concernant la famille Arcadelt

(Documents provenant des Archives générales du Royaume: Chambre des comptes, R. 3224 f°90v - 3225 f°130v - 3226 f°13v - 3228 f°11r - R. 1002 f°141r et 182v ainsi que des Archives de l'Etat de Namur: reg.transp.ech. R. XXIV f°313 -LXXVIII f°73v - et Haute cour, Transports. R. XXVI f°477v)

A. Bailliage d'Entre-Meuse-et-Arche. A Jausse, sur le ruisseau le Samson, on mentionne Colin Larcadelt en 1416, 1421 et 1423.

B. Bailliage de Bouvigne. A Annevoye, sur le ruisseau de Roullion: Henry dele Arca-dey est cité en 1430 pour le cours d'eau et pour un marteau qu'il a nouvellement édifié à Roullion. Il paie 3 oboles.

C. Souverain Bailliage.

A) A Marche-les-Dames, sur le ruisseau de la Gelbressée.

1442: Henry dele Arch d'Elt cède la forge n°III à Hugues Lorphèvre qui paiera une redevance de six sous.

1477: Le 12 août, Henry d'Oultremont, receveur du comté, baille à rente à Gérard dele Arche d'Elte la place et le coup d'eau où il y avait une forge (forge n°VIII) et un marteau, à la condition qu'il y fera une roulette pour affiner le fer moyennant quatre oboles et demi.

1479: Le 28 mai. Il est question de «l'uisine de Gérard dele Arche d'Elte au ruis de la Gelebrechie».

B) A Jausse, sur le ruisseau de Samson.

1486: Lambert des Fossés dit «Moreau» transporte au profit de Gérard Fayl, dit dele Arche d'Elte un pré sur lequel est installée une fonderie de fer destinée «as nouvelements» au-dessous du vivier d'Haltnine, pré qu'il tenait en fief du «château de Namur», moyennant 18 mailles de 16 patars pièce par année. Gérard dele Arche d'Elte (*sic*) s'engage à payer ladite rente; son «maka» (marteau heurtoir) situé sur le Samson servira de «contrepan» (de caution). Gérard Fayl dele Arche d'Elte est le «maître» de ce mar-

teau, mais l'exploitant en est Jammart de la Brassine. Ce dernier est locataire du «coup d'eau» pour une redevance annuelle de 4 oboles de 72 sols (et ce depuis 1455) ainsi qu'une rente de location à maître Gérard, car celui-ci n'est pas inactif: en tant que propriétaire responsable, il reçoit les commandes de produits manufacturés.

1486 à nouveau: Dans un acte de commande adressé à Philippe de Marce, «Gérard fayl dele Arche d'Elte, bourgeois de Namur», reconnaît être redevable de «24 milliers de fort fer ployant et adreschant (souple et reprenant bien sa forme) à livrer au «make desous Samson» au prix de 21 aidants le cent.

Ces documents précisent la vocation industrielle de la famille «dele Arche d'Elte» au cours du XV^e siècle ainsi que la qualité de bourgeois de Namur de Gérard Fayl dele Arche d'Elt.

Paul MORET (1985)

* * *

Avant l'installation d'une fonderie de fer sous le vivier de Haltnine par Gérard Fayl dele Arche d'Elt, divers membres de la famille possédaient des «usines» à Acoz, Bouffioulx, Burnot, Goyet, Jausse, Samson, Marche-les-Dames (voir ci-dessus *ca* 1442 et 1477), Rouillon-Annevoie (ci-dessus B. 1430).

Ce Gérard à deux frères connus: Pierre et François dit «de Bouffioulx». Ce dernier succédera à Jacques Alart à la tête de l'abbaye de Grandpré. Quant à Pierre dele Arche d'Elte, il est «officier» aux Comptes des Etats de Namur, attaché à la maison du seigneur Jehan de Berghes, gouverneur du comté⁴. C'est aussi un poète de langue française et, sous le nom de Petrus de Arca de Elte ou de Petrus Rullionis (de Rouillon), qui est l'auteur de *Precepta Normalis* publié en 1529 chez Joh. Steelsius⁵. L'exergue qu'il plaçait en tête des actes rédigés dans les livres de comptes résume son heureuse philosophie:

*Lucem primam accipite residente
Lux ultima relinquet vos subridente.*

Accueille le jour d'un sourire rayonnant
Il te quittera tout souriant.

Gérard Fayl de l'Arche d'Elte a deux fils connus, Jacques (le futur musicien) et Charles (futur poète, comme son oncle Pierre). Ils sont baptisés respectivement en 1507 et 1511 par Edouard Astin, curé de l'église Saint-Jean-Baptiste de Namur et chanoine de Saint-Aubain⁶. Ils recevront leur première éducation auprès de Maître Alexandre, de Saint-Pierre au Château en compagnie d'un certain Pierrot Cherton⁷. Ensuite, ils sont reçus à l'école de la collégiale Saint-Aubain et bénéficieront de l'enseignement de Lambert Masson à la «petite école» et de Charles de Nicquet à la «grande». Comme tous les élèves qui sont aussi «enfants de chœur» du Chapitre de Saint-Aubain, ils sont qualifiés de *vicariots*⁸.

En 1526, Jachet del Arche d'Elte est cité pour la dernière fois dans les registres namurois⁹.

Pierre Cherton est renvoyé de l'école pour mauvaise conduite en 1529. Il émigrera vers Mézières, puis Paris où il obtient, le 29 octobre 1529, sous le nom de Pierre Certon, un poste de *clericus matutinarum* à Notre-Dame... sans que sa conduite en soit améliorée pour autant! Devenu clerc de la Sainte-Chapelle en 1532, Certon y sera Maître des enfants et Chapelain jusqu'à son décès, le 23 février 1572. On lui doit un oeuvre considérable dominé par plus de 300 chansons (en grande partie publiées par son ami Attaignant), 50 motets, 8 messes¹⁰.

Quant à Charles Arcadelt, il s'inscrit au Collège du Lys de l'Université de Louvain en 1530 sous le nom latinisé de Carolus Arcideltus ou encore «Charles Arcadet de Rouillon». Après 1540, il voyage à Liège, en Gueldre, en Hollande pour se fixer (?) finalement à Anvers. Charles Archadelt de Rouillon, poète, publie un recueil d'*Odes* chez Christophe Plantin en 1560. Helbig a reproduit une de ses oeuvres dans le *Bulletin du Bibliophile belge*, 1860, p. 295-303.

Paul MORET (juillet 1992)

Notice sur Jacques Arcadelt destinée à

l'Histoire de la Musique et des musiciens du pays de Namur

Depuis le XV^e siècle au moins, la famille de Jacques Arcadelt est établie dans le Pays de Namur. Il s'agit des *d'Arche d'Elte* (en latin *Arca de Elte*), membres d'une puissante famille bourgeoise de maîtres de forges. Leurs biens sont établis à Profondeville sur le Burnot, à Marche-les-Dames sur la Gelbressée et le Wartet, à Thon sur le Samson et à Namur même, où la famille est propriétaire d'un immeuble de pierre. Ces propriétés sont des moulins, des marteaux dits «makas» et autres usines, «antres de Vulcain» selon Guicciardini qui a connu la Meuse namuroise avant «la guerre de Henri II». Des ouvriers fondent, coulent, allient et façonnent la matière au profit des hommes et surtout des armées. Le maître de forge mesure, infléchit, module et harmonise son alliage en recherchant «l'oeuvre au noir».

Jacques Arcadelt, fils de Gérard Fayl de l'Arche d'Elte, est baptisé à Namur en 1507 par Edouard Astin, curé de l'église Saint-Jean-Baptiste et chanoine de la collégiale Saint-Aubain⁶. En 1515, le petit Jacques fait partie d'un groupe de trois enfants instruits par Alexandre de Clèves, maître d'école de la collégiale Saint-Pierre-au-Château⁷ et ¹¹. Cette même année, comme tous les autres chanteurs de la cité de Namur, ils seront récompensés par le gouverneur Jean de Berghes et par le mayer Jean de Spontin pour leur participation à la «Feste des III Eglises» et pour une manifestation d'hommage organisée à l'Hôtel du Sire de Croy où loge le jeune archiduc Charles (le futur Charles-Quint) en visite pour la première fois à Namur¹².

Nous retrouvons le jeune Jacquet del Arche d'Elte parmi les «vicariots» (enfants de chœur) de la collégiale Saint-Aubain chez le maître Lambert Masson en 1519, puis chez le maître de la grande école, Charles de Nicquet, de 1522 à 1526⁸ et ⁹. Il a dix-neuf ans. Rien ne s'oppose à ce qu'on l'identifie au Jac-

ques Arcadelt présent à la cour des Médicis à Florence vers 1528. D'autant plus que son père est «marchand de guerre» en relations d'affaires avec les banquiers de Florence et de l'Empire, et que, depuis 1527, la ville est menacée par les lansquenets de Charles-Quint qui l'assiégeront et la prendront en 1530¹³.

En 1538, l'imprimeur Antoine Gardane qui vient de s'installer à Venise, publie *Il primo Libro di madrigali d'Archadelt a quattro*. Son succès est tel qu'une deuxième édition sort en mars de l'année suivante. On peut imaginer que Gardane et Archadelt se connaissaient déjà auparavant, si pas directement, au moins par l'intermédiaire du fondateur de caractères d'imprimerie Pierre Haultin qui achetait volontiers son matériau en Entre-Sambre-et-Meuse.

En 1544, quand le règne du roi de France François I^{er} touche à sa fin, son fils, le prince Henri, médite une politique d'annexion et d'expansion vers le nord. Il suscite des raids et des pillages - que l'on dira à tort «liégeois» - contre l'industrie du fer en plein essor dans la vallée et dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Beaucoup d'établissements sont détruits; les maîtres se sentent menacés. Plutôt que de reconstruire sur place, ils cherchent refuge dans la principauté de Liège. Ils y sont accueillis à bras ouverts par le prince-évêque Georges d'Autriche, parent et ami dévoué de Charles-Quint¹⁴. Les d'Archa d'Helte sont du nombre de ces émigrants. Ils achètent les «coups d'eau» des ruisseaux de Colonster, Renory et Kinkempois, construisent une usine et un moulin sur l'Ourthe à Angleur et contribuent ainsi à l'efflorescence de l'industrie liégeoise.

Pendant ce temps, Jacques Arcadelt fait partie de la chapelle pontificale de Rome. En avril 1545, il reçoit un congé pour revoir sa famille. Le 22 du même mois, le pape Paul III - alias Alexandre Farnèse, duc de Parme, père de la dynastie des Farnèse alliée à Charles-Quint -confirme l'attribution du bénéfice de prébendes «foraines» (sans obligations de tâches ni de résidence) dans les collégiales Saint-Pierre et Saint-Barthélemy de Liège que lui a accordé le prince-évêque Georges d'Autriche.

La suite de la vie d'Arcadelt est mieux connue¹⁵, même si les détails de son passage au service du cardinal Claude de Lorraine et du roi Charles IX manquent encore de précision.

C'est en s'appuyant sur un acte royal sur parchemin signé par le roi Charles IX que François Lesure a déterminé avec certitude la date du décès de notre musicien: le 14 octobre 1568¹⁶.

Paul MORET (février 1993)

Notes.

1. Rappelons ici le bel ouvrage de M^{lle} Anne-Marie BRAGARD, *Etude biobibliographique sur Philippe Verdelot, musicien français de la Renaissance*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1964.

2. C'est ainsi que, avant 1560, le diocèse englobait des villes (et leur région) telles que Louvain, Diest, Bergen-op-Zoom, Breda, Hertogenbosch, Roermond, Aix-la-Chapelle, les duchés de Limbourg et de Luxembourg, le comté de Namur.

3. Ce sont, du vivant d'Arcadelt, Erard de la Marck (1505-1538), Corneille de Berghes (1538-1544), Georges d'Autriche (1544-1557), Robert de Berghes (1557-1564), Gérard de Groesbeek (1564-1580). Après 1518 (date des Traités de Saint-Trond) ils mènent une politique de neutralité entre l'Empire et la France, mais avec un préjugé en faveur de leur puissant voisin Charles-Quint.

4. C'est en cette qualité que, le 11 mars 1498, Pierre de Arche d'Elt est chargé de publier l'édit émanant de l'archiduc Philippe le Beau concernant l'évaluation des «monnoies tant en or qu'en argent qui se transportent hors du pays en lieu desquels il n'y rentroit que des espèces d'or et d'argent légères et de mauvais alloy».

5. Un recueil d'épigrammes, d'aphorismes et de courtes sentences en latin.

6. Archives épiscopales de Namur - Fonds du Grand Séminaire - Section I. Registres pa-

roissiaux. Vol. IV (1504-1545, incomplet), curé Edouard Astin.

Année 1507, f°146 - *Die festo Sti Laurentii, VI° a° Idus Augusto [10 août] -Iacobus Henricus filius Gerardi Fayl arca Eltinsis [...] ablutus testato c. Dno Petro Arca Eltinsi, patruo [...]*.

Année 1511, f°28 - *Pridie F. Kathedra Sti Patri, IX° a° Kal. Martias [21 février] - Karolus Henricus filius Gerardi Fayl Arca Eltensis [...] ablutus testato c. Dno Philippo de Barce, patruo [...]*.

7. Idem - Fonds du Musée diocésain -Archives capitulaires de Saint-Aubain. Vol VI add. Doc.ta S. Petri Eccl., f°s 11 et 14: «Alexander de Clavis Sti Petri Eccl.æ magister parvorum [...], Jacobus de Arca d. Elta alias Jaque dele A_che d Elte [...], Petrus Certo». Ce dernier est le Pierre Certon, compositeur connu, dont la carrière s'écoulera en France. Il est dit *patrocinatus* d'un autre chantre et compositeur réputé, Marbrian de Ortho (U1529 à Nivelles)

8. Archives de l'Etat à Namur - Archives capitulaires de Saint-Aubain - Jacobus de Arca d'Elta est cité: de 1516 à 1519 comme élève de Lambertus Masson magister parvorum (vol. VI (1507-1533), f°s 43v, 57, 65, 72); de 1519 à 1524 comme élève de Karolus Nicque, magister parvorum (vol. VI (1507-1533), f°s 72v, 92, 105, 120, 137, 142, 150v).

9. Idem - Jacques Arcadelt est cité en 1526 en même temps que Symon Burnet, succentor et magister, et quelques chantres dont Thomas Crecquillon, Corneille Canis alias Deschiens. Le 28 décembre 1526, ils participent aux festivités offertes au Gouverneur du comté Jehan de Berghes pour fêter la victoire des «piétons» namurois sur le duc de Gueldre et Robert de La Marck, alliés du roi de France.

10. Voir l'article «CERTON, Pierre» par François LESURE dans *M.G.G.*, vol. II, col. 976-981.

11. Alexandre de Clèves était le frère (ou le fils) du gouverneur de Huy, Philippe de Clèves, et père du musicien Jean de Clèves.

12. Le motif de la visite de l'archiduc Charles à Namur est sa prestation de serment en qualité de «comte souverain et Héritier du comté de Namur». Le rituel, immuable depuis le XI^e siècle, voulait que le nouveau comte prêtât serment le 21 septembre agenouillé au pied de l'autel Saint-Aubain, et le 24 novembre suivant sur la pierre sacrée du parvis de la collégiale Saint-Pierre-au-Château. Charles-Quint séjournera encore à Huy en 1531 et 1540.

13. A.-M. BRAGARD, *op. cit.*, p. 5-7.

14. José QUITIN, «La musique au Pays de Liège sous le règne de Georges d'Autriche (1544-1557)», *Fédération archéologique et historique de Belgique. Annales du Congrès de Liège 1968, 40^{ème} session*, Liège, 1969, t. I, p. 362-368.

15. Voir les articles de J. SCHMIDT-GÖRG dans *M.G.G.*, vol. I, col. 603-607 et de René VANNES, *Dictionnaire des musiciens belges (compositeurs)*, Bruxelles, s.d.

16. François LESURE, «Arcadelt est mort en 1568», *Revue de Musicologie - Notes et documents*, Paris, décembre 1961, vol. XLVII, p. 195-196.